



REÇU LE :

28 OCT. 2019

CABINET DU BATONNIER

**Direction Régionale des Finances Publiques
d'Occitanie et du département de la Haute-Garonne**
Division des Missions Foncières et de la Fiscalité Directe
Locale
34 Rue des Lois
31039 TOULOUSE Cedex 09
Affaire suivie par : Corinne Habonnel
corinne.habonnel@dgfip.finances.gouv.fr
Tél : 05.61.10.68.40

Toulouse, le 22 octobre 2019

A l'attention de Monsieur le Bâtonnier de
l'Ordre des Avocats de Haute-Garonne

Palais de Justice
13 Rue des Fleurs
31 000 Toulouse

Objet : Information sur la modification des modalités d'accueil du Service départemental de l'enregistrement en Haute-Garonne et du Service de publicité foncière 3 de Toulouse.

Monsieur le Bâtonnier,

La Direction générale des Finances publiques a décidé cette année d'harmoniser les modalités de traitement et d'accueil en matière d'enregistrement. L'objectif est à la fois de rationaliser les conditions de gestion des dossiers, de tendre vers une meilleure maîtrise des délais de traitement et de consolider le rôle de conseil et de soutien des usagers particuliers.

Pour ce faire, le **Service Départemental de l'Enregistrement** (SDE) de Haute-Garonne, créé au 1^{er} juin 2019 et situé au 34 rue des Lois à Toulouse, va mettre en place le traitement des actes et déclarations uniquement dans l'ordre chronologique de leur dépôt, y compris ceux remis à l'accueil, sauf urgence avérée.

De même, le SDE réorganise ses horaires d'ouverture et téléphonique à partir du lundi 4 novembre 2019. La réception des usagers pour le dépôt et le conseil sera désormais assurée tous les matins, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 (le dépôt seul sera possible entre 13h30 et 16h00 à la même adresse, dans le hall du bâtiment auprès des agents chargés de l'accueil du site).

L'accueil téléphonique sera quant à lui ouvert tous les après-midi du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h au 05.61.10.68.90.

Enfin, un point information enregistrement des usagers particuliers sera ouvert au sein de l'hôtel des finances de Saint Gaudens également début novembre.

Corrélativement, afin de commencer à unifier les conditions de réception des différents **Services de publicité foncière (SPF)**, notamment au profit des professionnels, l'accueil relevant du SPF de Toulouse 3 sera réalisé au sein du SPF de Toulouse 2, implanté également au 34, rue des Lois à Toulouse (même hall d'accueil). Il sera assuré selon les mêmes horaires qu'antérieurement, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et les lundis, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00.

Mes services se tiennent à la disposition de vos confrères pour apporter toute précision complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Finances Publiques
d'Occitanie et du département de la Haute-Garonne

Hugues PERRIN